

Cette lettre d'informations n'entend pas se substituer aux revues de formation doctrinale et intellectuelle existantes ni aux revues d'informations religieuses. Elle paraît quinze fois par an et contient des nouvelles, des analyses, des commentaires qui ne trouveraient pas forcément leur place dans les publications auxquelles je collabore. Ces nouvelles, analyses et commentaires n'entendent proposer aucune doctrine ou position religieuse qui me soit propre. Il s'agit simplement de servir la vérité dans la fidélité à l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

De format modeste, cette lettre d'informations, sans exclusive, est adressée gratuitement à un certain nombre d'amis, de correspondants, de revues et à tous ceux qui en font la demande. Son envoi n'est pas soumis à abonnement. Libre au lecteur de contribuer, comme il le souhaite, aux frais d'impression et de diffusion.

Y.C., 16 rue du Berry, F - 36250 NIHERNE

Un évêque dominicain pour le diocèse de Saint-Claude

Fin août, Benoît XVI a nommé le Père Jean Legrez, dominicain, évêque du diocèse de Saint-Claude, dans le Jura. Le siège était vacant depuis plus d'un an.

Cette nomination est significative des choix, en profondeur, de Benoît XVI, eu égard à la situation française. Elle est significative aussi de l'accession aux responsabilités dans l'Eglise d'une génération post-conciliaire, qui a souffert de la crise de l'Eglise. Le parcours de Mgr Legrez est, en effet, atypique.

Né en 1948 à Paris, il a effectué ses études primaires et secondaires au Collège Saint-Jean de Passy (où il a été le condisciple du futur Père Louis-Marie de Blignières). Il était adolescent au moment du concile Vatican II. Il a vécu les "événements" de mai 68 à l'Université de Nanterre, où il effectuait des études de lettres modernes.

Entré ensuite chez les Dominicains, il a reçu sa formation religieuse, philosophique et théologique dans différents couvents de son ordre (Lille, Strasbourg, Paris et Toulouse), avec un passage d'une année à l'Ecole biblique de Jérusalem.

Il a été ordonné prêtre le 27 juin 1976 à Toulouse. Il a d'abord été vicaire de la paroisse qui dépendait du couvent de Toulouse. Mais, dès 1977, il quittait l'ordre dominicain, avec le P. Jean-Miguel Garrigues, qui avait été son professeur de théologie dogmatique patristique¹.

Cette rupture d'avec l'ordre dominicain est une illustration de la crise polymorphe de la quinzaine d'années qui a suivi le concile Vatican II. L'ordre dominicain, comme quasiment tous les ordres religieux, au moins en France, traversait depuis des années un maëlstrom qui bouleversait tout. À cette même époque, estimant que l'ordre dominicain tel qu'il était en France n'était plus fidèle à ses constitutions fondatrices et à l'esprit de saint Dominique, des groupes d'inspiration dominicaine se fondaient de manière autonome : en octobre 1975 à Clamart, en 1979 à Chéméré².

Le P. Legrez et le P. Jean-Miguel Garrigues ne vont pas, eux, vouloir refonder en s'inspirant de l'idéal dominicain. Ils vont participer à la fondation de plusieurs fraternités monastiques dans différentes villes : en 1977 à Aix-en-Provence, en 1980 en Avignon, à Lyon, enfin, à partir de 1983. À Lyon, la Fraternité monastique était installée à la paroisse Saint-Nizier dont le P. Legrez sera nommé curé.

Ces fraternités monastiques paroissiales étaient de petites communautés où se conjugaient observances monastiques, office choral dans l'église paroissiale (donc ouvert aux fidèles), et vie apostolique, marquée notamment par un accompagnement spirituel des fidèles. Un certain nombre de fidèles, dont le signataire de ces lignes, ont trouvé, auprès de ces moines dans la ville, un soutien et un enseignement spirituels qui ont été déterminants dans leur vie.

Cette forme nouvelle de vie religieuse et d'apostolat – des "moines urbains" – renouait, en fait, avec une forme très ancienne du monachisme qui, à l'origine, ne fut pas vécu uniquement dans la solitude du désert. À cette époque, Jean-Miguel Garrigues et Jean Legrez ont étudié, d'un point de vue historique et théologique, cette tradition monastique dans un livre : *Moines dans l'assemblée des fidèles. À l'époque des Pères. IV^e - VIII^e siècle*, (Beauchesne, 1992).

En 1996, la Fraternité monastique lyonnaise a fermé ses portes. Jean-Miguel Garrigues a rejoint la Congrégation Saint-Jean du P. Marie-Dominique Philippe, Jean Legrez est revenu dans l'ordre dominicain.

Ce retour dans l'ordre des Frères prêcheurs, près de vingt ans après en être parti, illustre combien l'ordre dominicain avait changé. La situation des ordres religieux, comme la situation de l'Eglise en général, n'est plus la même depuis les années de crise

¹ Le P. Garrigues avait publié, l'année précédente, un bel essai, issu de sa thèse de doctorat en théologie : *Maxime le Confesseur. La charité, avenir divin de l'homme*, Beauchesne, 1976.

² Le groupe de Clamart restera toujours lié à la Fraternité Saint-Pie X. De ce groupe est issu, à Avrillé, en Anjou, le Couvent de la Haye-aux-Bonhommes, qui se revendique de la tradition dominicaine. La communauté de Chéméré, en Mayenne, après être passée par le sédiavacantisme, sera reconnue, sous le nom de Fraternité Saint-Vincent-Ferrier, comme Institut religieux de droit pontifical en 1988 et a vu ses Constitutions définitives être approuvées par le Saint-Siège en 1995.

des années 60 et 70. Il n'y a certes pas eu restauration à l'identique, et, pour s'en tenir à la situation française, d'une congrégation à l'autre, la situation est très différente.

Revenu dans l'ordre dominicain, le P. Legrez a résidé depuis 1996 au couvent Saint-Lazare de Marseille, dont il est devenu sous-prieur en 1998, prieur en 2001 (réélu en 2004). La présence dominicaine à Marseille est redevenue visible et active, par la restauration du couvent, par l'habit blanc retrouvé, par la prédication, par la vie liturgique communautaire ouverte aux fidèles (laudes, messe, vêpres, complies), par des "conférences du mardi".

La nomination du P. Legrez comme évêque de Saint-Claude l'a surpris, il l'a écrit lui-même dans sa première lettre aux prêtres de son diocèse. Le grand quotidien régional l'Est Républicain, en annonçant, le 23 août dernier, la nomination du nouvel évêque de Saint-Claude, jugeait qu'il appartient à la "mouvance traditionnelle de l'Eglise". L'intéressé ne se reconnaîtra pas vraiment dans cette qualification. Il n'est certainement pas traditionaliste (à Lyon, les liturgies en français de sa Fraternité monastique, attiraient beaucoup de fidèles par le sens du sacré et du surnaturel qu'elles manifestaient, mais elles déplaisaient aux catholiques attachés au rite traditionnel). Si on voulait à tout prix lui accoler une étiquette, forcément réductrice, on le qualifierait, plus volontiers, de "patristique", par son désir et sa pratique de ressourcement aux Pères de l'Eglise.

Le diocèse de Saint-Claude est un de ces diocèses, de moins en nombreux, où il n'y a pas de célébration régulière de la liturgie traditionnelle dans le cadre du motu proprio de 1988, ni de prieur de la Fraternité Saint-Pie X. Les fidèles du diocèse attachés au rite traditionnel trouveront très certainement auprès de leur nouvel évêque un accueil bienveillant et attentif.

Rome – FSSPX

Le "dialogue" renoué

À la vérité, le "dialogue" n'a jamais été rompu entre la Fraternité Saint-Pie X et le Saint-Siège. Il y a toujours eu, de part et d'autre, des contacts informels, non officiels. J'ai signalé, trois fois déjà, qu'un des responsables de la Fraternité Saint-Pie X avait renoué un contact direct avec le futur pape Benoît XVI dans la période de l'avant-conclave. De Menzingen, on m'assure qu'un tel contact direct n'a pas eu lieu à ce moment-là. Disons alors que de tels contacts, privés, ont eu lieu avant la mort de Jean-Paul II.

Il est avéré, également, que depuis l'avènement de Benoît XVI, plusieurs prêtres de la FSSPX ont pris contact avec le Saint-Siège ou avec le pape lui-même, à titre privé ou en vue de la rencontre au grand jour qui a eu lieu le 29 août³.

Ce jour-là, Benoît XVI, en présence du cardinal Castrillon Hoyos, a reçu, à Castel Gandolfo, Mgr Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, accompagné de l'abbé Schmidberger, Premier assistant général de la FSSPX, et qui entretenait des relations suivies avec le cardinal Ratzinger avant qu'il n'accède au Souverain Pontificat.

Sur la rencontre du 29 août, parmi le flot des commentaires, des informations, des approximations et des erreurs⁴ qui ont déferlé, il n'est pas inutile de publier intégralement les communiqués qui, de part et d'autre, ont été publiés pour en rendre compte :

Saint-Siège

Déclaration du Directeur de la salle de Presse

Le Saint-Père Benoît XVI a reçu ce matin dans le Palais apostolique de Castel Gandolfo, le Supérieur Général de la "Fraternité Saint-Pie X", Mgr Bernard Fellay, qui en avait fait la demande. Le Pape était accompagné de son Eminence le Cardinal Darío Castrillón Hoyos, Président de la Commission Pontificale "Ecclesia Dei".

La rencontre s'est déroulée dans un climat d'amour pour l'Eglise et le désir d'arriver à une parfaite communion.

Bien qu'ils soient conscients des difficultés, a été manifestée la volonté de procéder par étapes et dans des délais raisonnables.

³ Au quotidien italien *Il Giornale*, le 30 août, au lendemain de la rencontre, M. l'abbé Schmidberger a précisé que, ces deux derniers mois, il avait rencontré différents cardinaux et chefs de dicastère : "Nous avons fait parvenir des demandes, des explications, des contributions, des demandes relatives à la réforme liturgique et à l'œcuménisme".

⁴ *Le Figaro*, par son correspondant au Vatican, Hervé Yannou, nous dit que si les 4 évêques de la FSSPX "rentraient dans le giron de l'Eglise, ils devraient normalement y retrouver leur ancienne place de prêtre" ; *Golias*, dans un communiqué spécial, évoquant les prêtres "exclus" de la FSSPX ces derniers mois, écrit : "On citera surtout l'abbé Lorans, le directeur de l'Institut Universitaire St Pie X de Paris". Autant d'erreurs et d'absurdités.

Fraternité Saint-Pie X

Déclaration de Mgr Fellay

La rencontre a duré environ 35 minutes, elle s'est déroulée dans un climat serein.

L'audience a été l'occasion pour la Fraternité de manifester qu'elle a toujours été attachée - et qu'elle le sera toujours - au Saint-Siège, la Rome éternelle.

Nous avons abordé les difficultés sérieuses, déjà connues, dans un esprit de grand amour pour l'Église.

Nous sommes arrivés à un consensus sur le fait de procéder par étapes dans la résolution des problèmes.

La Fraternité Saint Pie-X prie afin que le Saint Père puisse trouver la force de mettre fin à la crise de l'Église en "restaurant toutes choses dans le Christ".

+Bernard Fellay
Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X

□ □ □

Précisions

• Suite à notre dernier numéro où était publiée la “ Lettre d'un catholique perplexe ”, une lectrice, éminente spécialiste du Moyen-Orient et du monde musulman, s'est étonnée des propos de Jean-Paul II qui y étaient cités. “ Puisse saint Jean-Baptiste protéger l'Islam ! ”, cette invocation est contenue dans la prière sur les bords du Jourdain, lors du voyage en Terre sainte et en Egypte de mars 2000 : le texte intégral a été publié dans *La Documentation catholique*, 16.04.2000, page 362.

L'exhortation aux musulmans : “ Vivez votre foi, même en terre étrangère ”, a été lancée à Mayence, lors du voyage apostolique en Allemagne le 17 novembre 1980. Ce discours n'a pas été traduit en français, mais se trouve dans les discours de Jean-Paul II tels que les publie le site officiel du Saint-Siège.

• La revue des religieux d'Avrillé, *Le Sel de la Terre* (Couvent de la Haye-aux-Bonshommes, 49240 Avrillé) publie un épais numéro de 450 pages tout entier consacré à Fatima. À côté d'articles intéressants, et même utiles, par exemple sur la dévotion réparatrice des cinq premiers samedis du mois, on trouve de nombreux articles de polémique pour répandre l'idée :

- que la consécration de la Russie faite en 1984 par Jean-Paul II ne correspond pas à ce que la Sainte Vierge a demandé lors de ses apparitions.
- que les propos tenus par Sœur Lucie, en 1992 devant le cardinal Padiyara, et, en 1993, devant le cardinal Vidal, – entretiens publiés en français sous le titre *Fatima. Sœur Lucie témoigne*, Editions du Chalet, 1999 – ne peuvent être authentiques puisque Sœur Lucie y affirme que la consécration de 1984 a répondu au désir du Ciel.
- Que le 3^e secret de Fatima (3^e partie du secret plutôt) révélé en 2000 ne correspond pas au texte authentique, qui resterait inconnu, et que l'interprétation qu'en a donnée alors le Saint-Siège est une “ trahison ”.
- Que les autorités du sanctuaire de Fatima et les autorités diocésaines veulent construire un “ temple œcuménique ” sur le lieu des apparitions.

En contrepoint à ce dossier, on rappellera simplement, fait déjà signalé ici, que des enregistrements audio et vidéo des entretiens de 1992 et 1993 avaient été effectués. Le 31 janvier 2002, en Italie, sur “ Raidue ”, l'entretien de 1993 a été diffusé. Des millions d'Italiens ont pu entendre les propos de Sœur Lucie. Les rédacteurs d'Avrillé diront-ils que c'est une “ fausse Sœur Lucie ” que l'on entendait ?

□ □ □